



GRENELLE DROIT ET HANDICAP

VERS L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE !

VENDEDI
28 JUN 2019

Maison
de la Mutualité
- PARIS 5 -



En partenariat avec



M
I
P
R
O
F
Mission
interministérielle
pour la protection
des femmes contre les violences
et la lutte
contre la traite des êtres humains

Un événement labellisé
Conférence du handicap



CONCERNÉS
MOBILISÉS
CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP 2019





GRENELLE DROIT ET HANDICAP

VERS L'ACCESSIBILITÉ
UNIVERSELLE !

VENDREDI 28 JUIN 2019

Modérateur de la matinée : **Matthieu JUGLAR**, avocat au barreau de Paris

8h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Christiane FÉRAL-SCHUHL, présidente du Conseil national des barreaux
Jacques TOUBON, Défenseur des droits

10h00 DIFFUSION DU FILM « PARENTS À PART ENTIÈRE » (26 MIN)

Anne-Sarah KERTUDO, présidente de l'association Droit pluriel

10h30 PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

Aminata NIAKATÉ, présidente de la commission Égalité du Conseil national des barreaux

10h40 PLÉNIÈRE : VERS UN ÉGAL ACCÈS À LA JUSTICE POUR TOUTES ET TOUS ?

Modérateur : Patrick GOHET, adjoint du Défenseur des droits, en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité

Louis-Georges BARRET, ancien président de l'observatoire du Conseil national des barreaux, avocat au barreau de Nantes

Marie-Anne MONTCHAMP, présidente de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), ancienne secrétaire d'État au handicap

Dominique GILLOT, présidente du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

Fabienne JEGU, conseillère auprès du Défenseur des droits en matière de handicap

Sophie RATTAIRE, coordinatrice interministérielle à l'Accessibilité universelle et à l'Inclusion au Comité interministériel du handicap

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

12h00 SYNTHÈSE

Patrick GOHET, adjoint du Défenseur des droits, en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité

12H30 PAUSE-DÉJEUNER / PARCOURS HANDICAP

TEMPS FORT EXPÉRIMENTER LE HANDICAP DANS SON CORPS

- Parcours de sensibilisation au handicap
- Propositions artistiques

14h00

ATELIERS : QUELLES ÉVOLUTIONS ?

SENSIBILISER ET FORMER : DIVERSITÉ DU HANDICAP ET FORMATION DES PROFESSIONNELS DU DROIT

Modératrice : Aminata NIAKATÉ, présidente de la commission Égalité du Conseil national des barreaux
Anne-Sarah KERTUDO, directrice de l'association Droit pluriel

Mélanie BELOT, magistrate, chef du Bureau de l'accès au droit et de la médiation au Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes du **Secrétariat général du ministère de la Justice**
Stéphane BALLER, avocat, créateur du collectif "Droit comme un H"

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Modérateur : Maxime EPPLER, avocat, responsable de la commission accessibilité au barreau de Paris
Virginie DELALANDE, coach, formatrice, conférencière (**Handicapower**), marraine de « droit comme un H »
Dominique BRÉARD, avocat au barreau de Paris, membre des « commandos de l'Accessibilité »
Fabrice GZIL, docteur en philosophie et responsable des réseaux à l'Espece éthique Île-de-France

LES SPÉCIFICITÉS DU CONTENTIEUX EN MATIÈRE DE HANDICAP

Modératrice : Alexandra GRÉVIN, experte commission Égalité du Conseil national des barreaux, avocate au barreau de Paris
Linda AOUAR, Conseillère affaires juridiques et contentieux de l'Association des paralysés de France (APF)
Philippe Karim FELISSI, avocat au barreau de Paris spécialiste des droits des personnes handicapées, conseiller de la FNATH (association des accidentés de la vie)
Philippe MELIN, président de la CNITAAT à Amiens, maître de conférences associé à l'Université de Reims Champagne-Ardenne
Laurence CRUCIANI, avocate, présidente de la commission Tutelle et handicap, Scolarité du barreau de Lyon

LE TRAITEMENT DES VIOLENCES ENVERS LES PERSONNES HANDICAPÉES

Modératrice : Valérie DUEZ-RUFF, vice-présidente de la commission Égalité du Conseil national des barreaux
Clotilde LEPETIT, ancienne présidente de la commission Égalité du CNB, MCO, avocate au barreau de Paris
Elisabeth MOIRON-BRAUD, secrétaire générale de la Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)
Elisa ROJAS, avocate au barreau de Paris, cofondatrice du Collectif lutte et handicaps pour l'égalité et l'émancipation (CLHEE)

15H30

PAUSE-CAFÉ

15H45

RESTITUTIONS DES TRAVAUX PAR LES RÉFÉRENTS ATELIERS

SENSIBILISER ET FORMER : DIVERSITÉ DU HANDICAP ET FORMATION DES PROFESSIONNELS DU DROIT
Modératrice : Aminata NIAKATÉ, présidente de la commission Égalité du Conseil national des barreaux

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Modérateur : Maxime EPPLER, avocat, responsable de la commission accessibilité au barreau de Paris

LES SPÉCIFICITÉS DU CONTENTIEUX DU HANDICAP

Modératrice : Alexandra GRÉVIN, experte commission Égalité du Conseil national des barreaux, avocate au barreau de Paris

LE TRAITEMENT DES VIOLENCES ENVERS LES PERSONNES HANDICAPÉES

Modératrice : Valérie DUEZ-RUFF, vice-présidente de la commission Égalité du Conseil national des barreaux

16h15

PROPOS CONCLUSIFS

Aminata NIAKATÉ, présidente de la commission Égalité du Conseil national des barreaux



GRENELLE DROIT ET HANDICAP

VERS L'ACCESSIBILITÉ
UNIVERSELLE !



Durée : 6 Heures



Niveaux

Actualisation

Niveau 2 (approfondissement
des connaissances et de la pratique
de la matière)



Public visé : Avocats et autres professionnels
du droit



Prérequis : Maîtriser les bases de la matière
concernée



Objectifs pédagogiques : faire le point
sur les évolutions législatives et
jurisprudentielles récentes en la matière
à partir d'un bilan législatif et pratique,
réfléchir à des propositions d'évolutions
en matière de droit et handicap



Méthode pédagogique :
Suivi en présentiel, étude législative
et jurisprudentielle

ÉVÈNEMENT GRATUIT



MAISON DE LA MUTUALITÉ

24 Rue Saint-Victor
75005 PARIS

Métro / RER :

Jussieu lignes 7, 10
Maubert - Mutualité ligne 10
Cardinal Lemoine ligne 10
Saint-Michel Notre-Dame,
RER B

FORMATION CONTINUE :

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit **6 heures de formation** délivrées au cours de cette journée.

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION PAR LE FIF-PL :

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2019 des avocats libéraux.

6 HEURES
DE FORMATION
DÉLIVRÉES

INFOS & INSCRIPTION :

Inscrivez-vous en ligne sur : www.cnb.avocat.fr



SUIVEZ L'ÉVÈNEMENT SUR :



#GrenelleHandicap

